

2025/0211

**DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE
COMMUNE DE AVESNELLES**

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le **16 DEC. 2025**
ID : 059-215900358-20251208-20251216_D0037-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVESNELLES**

L'an deux mille vingt-cinq, le huit décembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AVESNELLES, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Antoine BADIDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 13 - Votants : 13

Etaient présents : M.BADIDI.SEGUIN.CHRETIEN.CHATELAIN.PETIT.WERY.
JOSSET.RAVIDAT.ASCONE.

Mmes MERCIER.BLANDO(PREVOST).WAUCHER.CAFFIAU.

Absents : M. COQUELET. Mmes STALLA (DELBRUYERE). BOURAINE.
DELPLANQUE-GABET. MALINGRE et M. CHALDAUREILLE.

Secrétaire de séance : M. PETIT.

Objet : Subvention DETR 2026 – projet réfection de la couverture en ardoise naturelle du clocher de l'église d'Avesnelles.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre d'un projet de réfection de la couverture de l'église, la commune peut prétendre à déposer un dossier de subvention au titre du DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), année 2026

Cette opération consiste en la pose d'ardoises naturelles du clocher et le montant s'élève à 244 814,48 euros H.T. soit à la somme de 293 777,38 euros T.T.C.

La commune peut demander une subvention d'un montant de 97 925,79 euros auprès du DETR soit 40 % du H.T.

Le reste à charge pour la commune serait de 146 888,69 euros H.T. soit 195 851,58 euros T.T.C.

Les travaux projetés en 2026 seront à inscrire au budget primitif 2026 selon les modalités de financement prévisionnel proposées :

Vu l'exposé de Monsieur le Maire, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Dépenses		Recettes	
Travaux de réfection du clocher de l'église	244 814,48 €	DETR 40 %	97 925,79 €
		Fonds propre 60 %	146 888,69 €
Montant H.T. de l'opération	244 814,48 €	Montant H.T. de l'opération	244 814,48 €

Approuve le projet présenté ci-dessus,

Sollicite le financement au titre du DETR 2026 concernant le projet de travaux de couverture de l'église d'Avesnelles, soit une subvention d'un montant de 97 925,79 €

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

AVESNELLES, le

16 DEC. 2025

Le Maire,

